



Synthèse des données de l'Observatoire – Janvier 2017

115 - Pôle Urgence

Hausse sensible du nombre de personnes mises à l'abri

4235 personnes distinctes, soit 1845 ménages, ont été hébergés en urgence au mois de janvier.

De nouvelles places d'hébergement d'urgence ont été mobilisées (abri de nuit, dispositif hivernal), ce qui a permis d'éviter les DNP au mois de janvier. Les 47 DNP comptabilisées sont de fait des refus d'orientation par les personnes orientées.

Le nombre de nuitées hôtelières quotidiennes continue de progresser (3178 nuitées quotidiennes en moyenne contre 3095 nuitées quotidiennes en moyenne en décembre).

Caractéristiques des ménages hébergés

Au plan sociodémographique, les femmes seules avec enfant (s) restent la typologie familiale la plus importante, représentant 36% des ménages hébergés en urgence, devant les couples avec enfants (23% des ménages). Les ménages sont composés en moyenne de 2,3 personnes. Les enfants et mineurs représentent 44% des personnes prises en charge, dont 16% de moins de 3 ans (37% des mineurs).

Concernant le motif de sollicitation du 115, les ruptures avec l'environnement (familial/ conjugal/ amical) constituent les principales raisons mises en avant par les personnes hébergées (41% des ménages), devant l'arrivée sur le territoire (17%), les faits de violence (13%) et les expulsions locatives (10%). Il n'y a donc toujours pas d'effet tangible de la crise migratoire actuelle pour le 115 du 92, la plus grande partie des migrants bénéficiant d'un accueil spécifique et/ou hors 92.

Au niveau des ressources, un ménage hébergé en urgence sur 2 en janvier déclare n'avoir aucun revenu, 13% déclare bénéficier du RSA. Seuls 17% des ménages évoquent un revenu du travail.

Enfin, 74% des ménages hébergés en janvier ont un référent social identifié.

Focus sur les ménages bénéficiant d'une évaluation au pôle insertion

44,6% des ménages hébergés par le 115 au mois de janvier disposent d'une évaluation active au pôle insertion, 18,2% ont une demande inactive (qu'il faut donc réactualiser). 12,5% n'ont pas d'évaluation sociale mais sont suivis par l'EMH (équipe mobile hôtel). Par ailleurs, 1,8% ont été admis en structure via le Pôle insertion.

21,2% des ménages n'ont aucune évaluation sociale, condition de sortie sur les dispositifs d'insertion, de logement adapté et pérenne, et ce malgré 74% des ménages ayant un référent identifié. Le travail des équipes mobiles du pôle urgence, en coordination avec le pôle insertion, permet de relancer les prescripteurs afin de favoriser la réalisation des évaluations pour les ménages hébergés à l'hôtel : 50,6% de ces ménages ont ainsi eu une évaluation active au pôle insertion au mois de janvier. Au total, 89,4% des ménages mis à l'abri à l'hôtel sont connus du pôle insertion.

Principales orientations SIAO des ménages hébergés en urgence (demandes actives en janvier 2017) :

ORIENTATION SIAO	Nb ménages 115	%
CHRS	326	40%
STABILISATION	233	28%
SOLIBAIL	97	12%
AUTRE	87	11%
RESIDENCE SOCIALE	48	6%
LOGEMENT DE TRANSITION	26	3%
PENSION DE FAMILLE	6	1%
Total	823	100%

Ces orientations concernent les 44,6% des ménages hébergés en urgence disposant d'une évaluation sociale actualisée. 68% de ces ménages relèvent d'une orientation vers une structure d'insertion (CHRS + Stabilisation); seuls 12% sont orientés vers le dispositif Solibail, alors que les familles, principalement hébergées en hôtel, représentent 72% des ménages hébergés par le 115 ayant une évaluation active. Ces orientations soulignent la précarité et le besoin d'accompagnement social des ménages hébergés sur l'urgence, et leur accès restreint au dispositif Solibail. La mobilisation des places alternatives à l'hôtel permet de sortir progressivement ces ménages du dispositif hôtelier.

Les orientations «AUTRES» regroupent les demandes ajournées ou orientées vers des dispositifs hors du périmètre du SIAO.

Hausse des admissions en janvier

Le nombre d'évaluations reçues baisse de 3% avec une proportion toujours importante de primo-demandes (41% du total des évaluations reçues).

L'offre d'hébergement mise à disposition du SIAO progresse de 11%, notamment du fait d'une plus grande mobilisation de places hors du département (Solibail). Le nombre d'admission progresse également (+10%), du fait des admissions enregistrées lors de l'ouverture d'un FJT à Clichy. Ces admissions, issues des positionnements des mois précédents, expliquent la baisse des positionnements en cours (-21%).

Le nombre d'échecs de positionnement reste important, notamment du fait des refus émanant des associations gestionnaire Solibail (24 échecs) et des refus des candidats positionnés en FJT (17 échecs).

Caractéristiques des ménages en demande

Pour le mois de janvier 2017, 38% des orientations ont concerné des hommes isolés, 29% des femmes seules avec enfant(s). Les enfants et mineurs représentent 37% des demandeurs. Les ménages sont composés d'un peu plus de 2 personnes en moyenne.

30% des ménages disposent de ressources salariées, 32% bénéficient du RSA. 23% des ménages sont sans ressource (+5 pts par rapport au mois de décembre). Les ressources moyennes s'élèvent à 710€, la médiane à 650€.

18% des ménages présentent des situations d'endettement, dont 6% pour des dettes supérieures à 10 000€.

Les ménages hébergés en urgence (hôtel + CHU) représentent 35% des demandeurs et 12% des ménages sont à la rue ou dans un abri de fortune au moment de leur demande d'hébergement au pôle insertion.

Les ruptures avec l'entourage (familiales/ conjugales/ amicales) restent le motif principal de la demande d'hébergement au SIAO (pour 31% des ménages), souvent accompagnées d'une fin d'hébergement chez des tiers.

Pôle Logement

Activité stable en janvier

Le pôle logement a reçu 34 dossiers de relogement (soit 79 personnes) en provenance de 22 structures différentes au cours du mois de janvier. 15 ménages ont reçu un accord en CAL et 15 ménages ont été relogés.

Ces 15 ménages relogés, représentant 43 personnes, étaient en provenance des structures suivantes :

- 5 ménages sortants du dispositif Solibail
- 4 ménages sortants d'hôtel 115, suivis par l'EMH
- 2 ménages sortants de résidence sociale
- 2 ménages sortants de FJT
- 1 ménage sortant de CADA
- 1 ménage sortant de CHRS
-

Caractéristiques des ménages en demande

Les femmes seules avec enfant (s) restent la typologie de ménage la plus importante (38% des demandeurs en janvier), les familles représentant la moitié des ménages demandeurs. 71% des ménages disposent de ressources salariées (53% en CDI) et perçoivent 1332 euros de ressources en moyenne.